

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	18.05.2024
Thema	Landesverteidigung
Schlagworte	Datenschutz, Datenschutz und Statistik
Akteure	Zopfi, Mathias (gp/verts, GL) SR/CE
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Magnin, Chloé

Bevorzugte Zitierweise

Magnin, Chloé 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Landesverteidigung, Datenschutz, Datenschutz und Statistik, 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.05.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1

Abkürzungsverzeichnis

SiK-SR Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
NCSC Nationales Zentrum für Cybersicherheit

CPS-CE Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
NCSC Centre national pour la cybersécurité

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Landesverteidigung

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.09.2023
CHLOÉ MAGNIN

Lors du premier tour de la **procédure d'élimination des divergences**, la CPS-CE est majoritairement restée campée sur la version originale du texte, celle du Conseil fédéral. Une minorité a toutefois soutenu la proposition du Conseil national, avançant une priorité: prévenir les cyberattaques. Charles Juillard (centre, JU) et Mathias Zopfi (vert-e-s, GL) l'ont résumé ainsi : «les vulnérabilités d'aujourd'hui sont les cyberattaques de demain». La minorité du **Conseil des Etats** a aussi ajouté une clause à la proposition du Conseil national, souhaitant rallonger le temps à disposition pour annoncer une vulnérabilité, passant de 24 heures à 7 jours, et souligné la possibilité d'annoncer une vulnérabilité anonymement.

Le Conseil fédéral a suivi la majorité de la CPS-CE, arguant qu'avant d'obliger les signalements des vulnérabilités, ces derniers doivent se faire sur une base volontaire, étant donné que la collaboration entre l'économie et la NCSC n'est que récente sur ce sujet. Procéder de la sorte permettrait notamment d'établir une relation de confiance entre les deux acteurs.

Le Conseil des Etats s'est alignée sur le Conseil fédéral et la majorité de sa commission, par 32 voix contre 12 (0 abstention). Selon les débats, la minorité de la chambre des cantons était principalement colorée de rose et de vert. La balle est maintenant dans le camp du Conseil national pour un deuxième tour d'élimination des divergences.¹

1) BO CE, 2023, p.791 ss.